

# Sur l'enseignement de la musique dans les écoles : [1ère partie]

Autor(en): **Koella, G.-A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **3 (1865)**

Heft 4

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-177942>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Vous souvient-il du temps où l'on teillait le chanvre au lieu de le *battiorer*? les jolies soirées que l'on passait autour du grand foyer de la cuisine. Vous souvient-il de cette vaste chaudière où l'on cuisait le raisiné et la *cougnarde*, ces gourmandises nationales que bien des Vaudois domiciliés à l'étranger font venir du pays pour s'en régaler les jours de fête, entre fidèles. Vous souvient-il de ces veillées en famille autour de la cheminée, papa faisant ses comptes du nouvel-an, les enfants leurs devoirs d'école, maman et les sœurs s'occupant à chiffonner mille jolis objets. Et ces soupers en famille, et ces lectures du soir, avec accompagnement de vin nouveau et de châtaignes *brisolées*. Eh bien, tout cela tend à disparaître; le vin nouveau n'est plus doux ni mousseux; la multiplicité des cafés éparpille nos mes-sieurs. La conversation disparaît.

Quand on songe pourtant à ce qu'était la tronche de Noël, et combien il se fondait de plombs autour de ces feux.

On a prédit que le globe périrait par un vaste refroidissement et qu'il ne serait plus, à la fin, qu'un gros glaçon; nous marchons évidemment vers cette époque. Mon tison est éteint, bonne nuit.

J. Z.

#### Sur l'enseignement de la musique dans les écoles.

La société d'utilité publique, dans sa réunion annuelle du 24 septembre, à Bâle, s'est principalement occupée de la culture du peuple par la musique.

Ce sujet a été développé sous toutes ses faces avec beaucoup de talent par M. Schäublin, professeur à Bâle. Il recommande dans son rapport la conservation et la culture du chant populaire, la musique de famille, la formation de sociétés de chant mixte et surtout enfin une éducation musicale plus complète pour les instituteurs et les pasteurs. M. Schäublin insiste aussi sur l'opportunité d'introduire un même recueil de psaumes et cantiques pour tous les cantons de la Suisse. Une discussion vive et intéressante s'est engagée sur la question de créer un Conservatoire de musique fédéral. Il a été décidé ensuite que le rapport de M. Schäublin serait imprimé et envoyé à tous les gouvernements cantonaux, aux conseils d'instruction publique et aux commissions ecclésiastiques, avec la demande de vouer leur attention à ce document et de vouloir bien examiner s'il y aurait utilité à créer un Conservatoire de musique fédéral, etc.

Nous ne relèverons dans ce rapport que ce qui nous préoccupe depuis bien des années dans le double but de répandre chez nous la culture de la musique, du chant populaire et religieux en particulier, et d'introduire une amélioration nécessaire dans l'enseignement fort négligé de cette branche dans nos écoles.

On ne peut nier qu'il ne se fasse des efforts partiels pour propager le goût du chant, partout surgissent des sociétés de chant; la société cantonale des chanteurs

vaudois se consolide et cherche à réunir en faisceaux des forces éparses. Seulement tout ce mouvement se fait par imitation, plutôt que par un goût inné; car le progrès et l'action de ces sociétés sont trop négatifs pour ne pas faire comprendre que l'on ne peut ni ne doit commencer par là où l'on devrait finir. C'est dans la partie vitale de la population, dans la jeunesse qu'il faut planter ce goût et le développer solidement, afin qu'il pénètre dans les habitudes et les mœurs. Les améliorations et les progrès ne parviennent guère à leur maturité que par les jeunes générations.

De nos jours le chant à quatre voix devient de plus en plus un vrai besoin, une habitude; il joue un rôle actif et vivifiant dans presque toutes les fêtes et solennités, et l'on ne ferait rien pour l'amélioration d'un art reconnu comme un complément indispensable de la culture générale!

Le vote du Grand Conseil contraire à l'introduction d'un nouveau recueil de psaumes et cantiques est une preuve de plus combien nous sommes en arrière en matière d'art musical et combien il serait urgent que cette branche de l'enseignement scolaire subit une transformation complète et radicale.

Aussi longtemps que l'on restera dans le statu quo, le chant ne prospérera guère et ne réussira point à étendre ses racines dans toutes les classes de notre peuple.

Il faut donc commencer par améliorer l'enseignement de la musique dans toutes les écoles, en y introduisant une méthode de chant complète graduée et unique pour tout le canton, et non pas seulement un manuel quelconque et incomplet, ainsi que le projet sur l'instruction primaire nous le promet.

On prétend à tort que les Suisses français sont moins bien doués pour le chant que nos compatriotes de la Suisse allemande; il n'en est rien, et il n'y aurait qu'à vouer plus de soin à l'enseignement du chant dans les écoles et surtout à l'éducation musicale de ceux appelés à enseigner la jeunesse, pour prouver que cette assertion est aussi fausse que bien d'autres. Nous qui enseignons la jeunesse depuis plus de dix ans, nous pouvons affirmer que son aptitude musicale est au niveau de celle de la Suisse allemande; elle ne demande qu'à être développée méthodiquement et avec soin.

(A suivre.)

Nous empruntons à la *Revue chrétienne* les réflexions suivantes, relatives à l'influence pernicieuse qu'exerce sur la masse du peuple un nombre assez considérable des divers organes de la presse française. Quoique nos journaux ne soient pas soumis au timbre, charge assez lourde à laquelle on attribue, en France, tant de publications qui, ne pouvant pas s'occuper de politique, ne donnent à leurs lecteurs que ces déplorables relations de vols, d'assassinats, de crimes de toute espèce, relations qui abâtardissent l'intelligence, il est cependant chez nous certaines feuilles qui se font remarquer par le